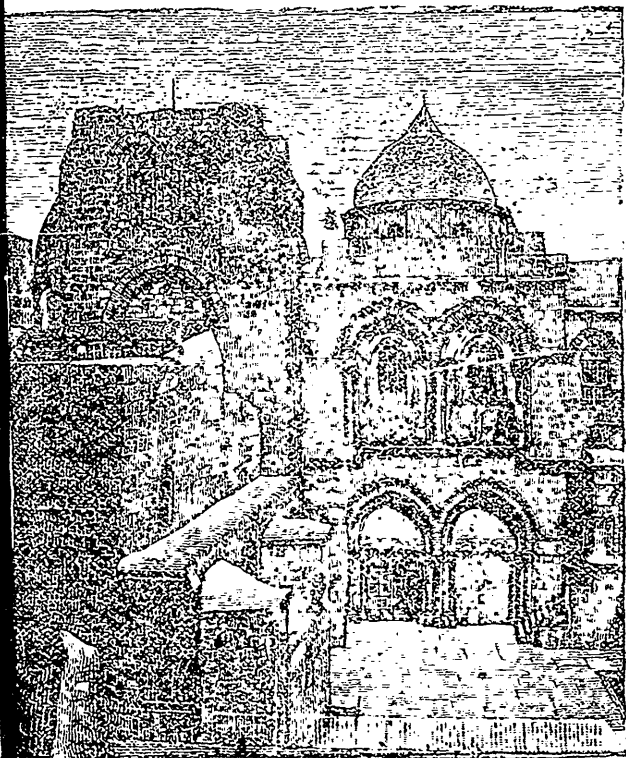


ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



FAÇADE DE LA BASILIQUE DU T. S. SEPULCRE

LÉGENDE

La Basilique du Très-Saint Sépulcre, la plus auguste du monde, renferme *douze* principaux Sanctuaires que les Franciscains de Terre Sainte visitent tous les jours processionnellement, en récitant et chantant *douze* hymnes accompagnées d'autres prières.

CES SANCTUAIRES SONT :

- I.—La Colonne de la Flagellation, dans la Chapelle de l'Apparition.
- II.—La prison du Christ, au fond de la Galerie des 7 arceaux de la Vierge.
- III.—La Chapelle de la Division des Vêtements.
- IV.—Le Lieu de l'Invention de la Sainte Croix, au fond d'une vaste citerne.
- V.—La petite Eglise à trois nefs, dédiée à sainte Héléne.
- VI.—La Chapelle de la Colonne des Impropères.
- VII.—La Chapelle du Crucifiement sur le Calvaire.
- VIII.—La Chapelle de la Plantation de la Croix, également sur le Calvaire.
- IX.—La Pierre de l'Onction, au pied du Calvaire.
- X.—Le vénérable Edicule du Très-Saint Sépulcre.
- XI.—La Chapelle de l'Apparition de Notre Seigneur à sainte Marie Madeleine, sous la forme d'un Jardinier.
- XII.—La Chapelle de l'Apparition de Notre Seigneur à sa sainte Mère, le matin de sa glorieuse Résurrection.

Parmi ces *douze* Sanctuaires, deux représentent le 10^e et le 11^e Mystère du T. S. Rosaire.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DIXIÈME NUMÉRO.—OCTOBRE 1893.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

Marie dans la Sainte-Ecriture.

LA LUMIÈRE.—Marie est encore la lumière qui nous précède et nous montre le chemin qu'il faut suivre dans notre périlleux voyage à travers le monde. Elle est notre étoile dans notre navigation sur l'océan fertile en naufrages, qui porte notre barque fragile. Elle nous éclaire par ses exemples, nous aide par sa puissante intercession.

Sa lumière ne saurait s'affaiblir, parce qu'elle a donné le jour à Jésus-Christ, la lumière créée, sans rien perdre de sa propre intégrité.

Pour ceux qui entrent dans la voie de la perfection, Marie est la lumière qui montre le chemin, aplanit les obstacles, aide les fleurs et les fruits des bonnes mœurs, à se développer et à mûrir. Lorsqu'ils ont avancé, elle est encore pour eux la lumière qui les fait croître en grâce et en vertu. Sont-ils arrivés au rang des parfaits, ce merveilleux flambeau leur fait goûter les délices spirituelles, et les comble des faveurs célestes. Ceux que Marie éclaire n'ont pas à redouter de tomber dans les embûches du démon.

“ Dieu vit donc que cette lumière ” qu’il avait créée “ était bonne ” et conforme à ses desseins ; “ et il sépara la lumière d’avec les ténèbres ”. Ce fut ainsi que dès le commencement, Dieu sépara, par une prédestination particulière, la bienheureuse Vierge Marie, de la race d’Adam, pour qu’elle ne tombât pas, avec toutes les autres créatures humaines dans les ténèbres du péché.

LE FIRMAMENT.—“ Dieu dit aussi : que le firmament soit fait du milieu des eaux, et qu’il sépare les eaux de la terre d’avec les eaux du ciel. Et Dieu fit le firmament ; et il sépara les eaux qui étaient sous le firmament de celles qui étaient au-dessus du firmament.”

Marie est le *firmament*, la force inébranlable des croyants ; elle est le soutien de la sainte Eglise, la force des martyrs que les supplices les plus affreux ne sauraient ébranler.

Elle est le Firmament du Ciel, où Dieu, que tout bénit éternellement, est cependant béni d’une manière plus particulière et plus digne de lui, selon la parole de Daniel : *Benedictus es Domine, in firmamento Cœli*. Toutes les créatures bénissent le Seigneur, il est vrai, et l’on ne saurait en trouver une si méprisable, qui ne redise à sa manière la souveraine sagesse et la puissance infinie du Créateur, en même temps que sa bonté. Cependant combien la gloire de Dieu n’éclate-t-elle pas davantage dans ce firmament de sa toute-puissance, qui est Marie ? De quels ornements merveilleux n’est-il pas embelli ? Quelle lumière ne répandent pas, au milieu de nos ténèbres, les astres

innombrables, les vertus et les dons incomparables qui brillent à ce Firmament ?

Marie est le Firmament, le soutien assuré de ceux que l'ennemi de notre salut cherche à précipiter dans l'abîme du péché. Elle protège contre les tentations, les fidèles qui imploront son secours, et leur assure la victoire. Quelque faibles que soient, par eux-mêmes, ses humbles serviteurs, elle les soutient avec bonté dans le chemin de la vertu : elle les relève miséricordieusement s'ils sont venus à tomber, pour s'être éloignés un moment de Celui qui est, après Jésus, leur plus solide appui. Elle est le Firmament qui divise les eaux des eaux ; les délices célestes des délices terrestres. Elle se tient entre les Saints de la céleste patrie, et ceux qui voyagent encore sur la terre d'exil ; entre les Anges et les hommes, les Vierges et ceux qui vivent de la vie commune et terrestre. Elle est le soutien de notre foi, notre appui et notre refuge.

LA TERRE.— “ Dieu donna à l'élément aride le nom de terre, et il appela mers toutes ces eaux rassemblées, et il vit que tout cela était bon. Dieu dit encore : que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et les arbres fruitiers qui portent des fruits. ”

La terre qui porte des fruits, c'est Marie qui engendre le Christ. Les œuvres de miséricorde sont les fruits de l'arbre qui est le Christ. Jésus a été une herbe verdoyante à sa naissance, et un arbre qui porte son fruit à sa passion.

Marie est la terre virginale qui n'a jamais été maudite, et dont le second Adam fut formé. De cette terre est sortie, selon la parole du Prophète David, la vérité qui est le Christ. Elle a produit le bois par lequel le salut est venu jusqu'à nous. Le soc de la charrue n'a pas déchiré cette terre ; le sémur n'y a pas jeté sa semence : cependant elle a produit le froment des élus, le pain qui donne la vie au monde.

Elle est la terre promise, la terre désirable. Le Roi céleste a désiré la gloire de sa beauté, il a aimé les richesses de sa virginité, il a habité en elle, et il a fixé parmi nous sa demeure, en se choisissant ce précieux tabernacle. Par elle, le Fils de Dieu nous a réconciliés avec son Père.

La première terre avait été maudite, elle ne produisait plus que des épines et des chardons, mais cette terre nouvelle est bénie de Dieu, elle produit un fruit divin pour le salut du monde.

Celui qui sème dans cette terre recueillera du fruit au centuple ; celui qui prie Marie, qui médite et s'efforce d'imiter ses exemples, sera largement récompensé, dès cette vie, du culte qu'il lui aura rendu.

C'est elle qui convertit les pécheurs, qui procure la grâce, qui insinue la paix dans les âmes qui revêt ses fidèles serviteurs d'une robe précieuse formée de toutes les vertus.

Tout ce qui vit de la terre, tout ce qui vit de la grâce, vit de Marie.

II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**La Visitation.—Le Magnificat.*

Ismérie, obéissant donc aux injonctions de son père, se rendit auprès des Captifs, et commençant à s'apitoyer sur leur triste sort, elle les supplia de prendre en considération leur jeunesse, leur beauté, leur bravoure et de ne pas sacrifier tous ces avantages pour la fausse religion du Christ, mais bien plutôt d'embrasser la Religion de Mahomet qui tout en sauvant leurs âmes, les comblerait des plus hautes dignités et des plus grandes richesses. Lorsque Ismérie eut cessé de parler, les Confesseurs du Christ assurèrent la Princesse que malgré toute la reconnaissance qu'ils lui devaient, en la voyant s'abaisser jusqu'à visiter des esclaves, rien cependant ne pourrait les amener à renier la Foi du Verbe, du Christ Jésus, qui non content de s'incarner dans le sein de la Très pure Vierge Marie, avait encore voulu vivre, souffrir et mourir sur le bois ignominieux de la Croix pour nous racheter de l'esclavage du Démon ; mais que bien plutôt ils étaient prêts à endurer tous les tourments pour ce même Jésus.

Là-dessus s'engagea une vive discussion dans laquelle la jeune Princesse, à bout d'arguments finit par se retirer troublée et inquiète. De retour au palais, elle rendit compte à son père de cette première et infructueuse visite. Le Sultan, homme impatient, irascible à l'excès, bondit de colère et jura en vrai Musulman, que si les trois captifs s'obstinaient

dans leur opiniâtreté, il les ferait mettre en pièces, haché en morceaux, lentement, pour leur faire mieux sentir tous les tourments d'un pareil supplice. En attendant il les fit enfermer dans un cachot encore plus obscur et plus infect que le premier, ne leur faisant que donner du pain et de l'eau juste en quantité suffisante pour ne pas les laisser mourir (1). Il en confia la clef à sa fille, et lui donna toute liberté pour remplir son étrange mission, lui adjoignant de nouveau d'employer tous les moyens pour obtenir l'apostasie des trois jeunes Chevaliers.

Isméric accepta volontiers, cette fois, les ordres de son père : la grâce du bon Dieu commençait à agir sur son cœur : les discours des trois captifs, en jetant une vague inquiétude dans son âme, l'avaient vivement impressionnée. Elle désirait revoir ses prisonniers pour les entendre de nouveau discourir sur la Religion de Jésus, Fils de la Très-pure Vierge Marie. Elle se rendit donc à la prison, et après s'être excusé de ne pouvoir leur donner une meilleure nourriture, car les ordres de son père étaient absolus à cet égard, elle recommença de nouveau à les exhorter à embrasser la Religion de Mahomet. Mais les Chevaliers de leur côté se mirent à lui parler, avec entrainement, des sublimes mystères de la vraie Religion, et ils lui parlèrent en particulier de la Vierge Marie, des merveilles qui précédèrent, accompagnèrent, et suivirent son divin enfantement. Ils voulaient lui faire

(1) La prison continue toujours à être dure chez les Musulmans. Les Pères de Terre-Sainte visitèrent les Prisons, pendant que nous nous trouvions à Jérusalem, et à leur retour ils nous assurèrent que c'est un spectacle qui inspire à la fois l'horreur et le dégoût !

bien entendre comment Jésus-Christ est non-seulement un grand prophète mais qu'il est vraiment le Fils de Dieu et que Marie est véritablement sa Mère ; et ils s'étendirent avec une complaisance marquée sur les admirables vertus que cette Vierge, MÈRE DE DIEU, a pratiquées pendant qu'elle vivait sur la terre.

Ismérie de retour chez elle ne pensait plus qu'à cette admirable Vierge, et ses désirs la poussaient à revoir ses prisonniers pour leur en entendre parler de nouveau. Elle continua donc avec assiduité ses visites à la prison, et les trois frères, remarquant son admiration pour Marie, ne cessaient de lui en parler en termes d'autant plus suaves que l'Esprit-Saint lui-même semblait les leur inspirer. Ismérie écoutait avec émotion l'histoire de la Vierge et de son Fils Jésus. Jour et nuit elle ne pensait plus à autre chose.

Pendant la jeune Princesse dans ses ardents désirs pour Marie eut bien voulu posséder un portrait de la Mère de Dieu. Un jour donc elle demanda aux trois prisonniers s'ils n'auraient pas une image de cette très-sainte Dame, et sur leur réponse négative, elle les pressa de lui en faire une sans retard. Elle leur promit, à cette condition, qu'elle obtiendrait pour eux un traitement plus humain, bien plus qu'elle leur procurerait même la liberté. Le Sire d'Eppes accepta la proposition au nom de ses deux frères, à la condition toutefois qu'on lui fournit du bois et des instruments de sculpteur. Ismérie leur procure du bois et tout ce qui est nécessaire pour fabriquer une statue, et dans son impatience presque

enfantine elle exige que la statue soit faite pour le lendemain !

Le soir, lorsqu'elle se fut retirée de la prison, les deux jeunes frères accusèrent leur frère aîné d'imprudence lui qui a tout promis et qui n'entend absolument rien à l'art de la sculpture. Mais le Sire d'Eppes commençait à voir la main de Dieu dans tout ceci, et il rassura ses frères, les invitant à prier avec ferveur la Très-sainte Vierge de leur accorder sa puissante protection, ce qu'ils firent très-dévotement ; puis l'âme tranquille, ils s'endormirent pleins de confiance.

Vers le milieu de la nuit, les Anges de Dieu, sur les ordres de leur très-aimable Reine, vinrent déposer dans la prison une petite statue de Marie, tenant dans les bras son divin Enfant. Aussitôt ce cachot obscur et infect se trouve inondé de lumière et d'un parfum du Paradis, et les Anges y font entendre une délicieuse mélodie. Ces messagers du Ciel placèrent la *sainte Image* près du Sire d'Eppes, qui se réveillant alors avec ses deux frères et reconnaissant que Marie n'avait point trompé leur confiance se jeta à genoux et se prosterna, les yeux baignés de larmes, l'âme inondée de joie, devant la *sainte Image*, pour lui offrir ses plus vives actions de grâces. Ils passèrent la nuit dans cette attitude, et quand Ismérie vint voir de grand matin, s'ils avaient tenu leur promesse, ils ne l'entendirent même pas entrer, tant l'ardeur de leur prière était profonde. La jeune Princesse, grandement surprise de la vive clarté et des suaves parfums qui remplissaient la prison, n'aperçut pas tout d'abord la Statue miraculeuse. Mais

bientôt, les Chevaliers réveillés de leur espèce d'extase par les exclamations de la jeune fille, lui montrent la *ainte Image*, et en la voyant, Ismérie se sent éprise d'un ardent amour pour Marie et son divin Jésus. Elle se prosterne, elle aussi, et supplie la divine Vierge de lui faire connaître la vraie Foi. Puis étonnée de la beauté de cette image, sur laquelle elle contemple comme un reflet tout céleste, elle interroge les trois frères qui lui racontent en détail que c'est à Marie elle-même qu'ils doivent cette Statue admirable. En considérant plus attentivement la Statue, Ismérie n'a pas de peine à ajouter foi au récit des trois frères. Elle renonce dès lors à la Religion Musulmane et promet d'embrasser la Religion Catholique, en recevant le saint Baptême, et elle obtient d'emporter avec elle la *sainte Image*. En se retirant elle promet de nouveau la liberté aux pauvres captifs, qui de leur côté, dans l'excès de leur joie reconnaissante donnent à la Vierge le doux Nom de N. D. de la Joie : N. D. de Licse.

La fille du sultan de retour chez elle, va déposer sa Vierge dans le plus secret de sa chambre, passe de longues heures devant elle, prosternée dans l'attitude de la prière et d'une affectueuse vénération, tandis que de douces larmes qui inondent son beau visage témoignent de la joie enivrante qui déborde de son cœur reconnaissant. Enfin elle se lève, et enferme l'image miraculeuse dans une cassette précieuse après l'avoir enveloppée d'étoffes fraîches et somptueuses. Elle se rend alors près de son père et lui laisse entendre que tout va à merveille dans sa

mission auprès des trois frères captifs : mais tandis qu'elle parle, son cœur est tourné vers la *sainte Image* qu'elle se hâte d'aller retrouver, dans sa chambre, pour lui rendre de nouveaux hommages et lui adresser de nouvelles prières. Le reste du jour et la nuit presque toute entière se passèrent dans de doux entretiens avec la *sainte Image*. Durant le court sommeil que la jeune Princesse s'accorda vers le point du jour, la sainte Vierge lui apparut en songe et lui dit :

III

Reliques Insignes

Le Saint Suaire

Mais les sommités sociales n'étaient pas seules à s'incliner ainsi devant ce linge sacré, le peuple y accourait en foules nombreuses. Il y venait non-seulement de toutes les provinces de France, mais encore de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Espagne.

L'affluence était telle qu'on dut bâtir un hôpital pour les pauvres et plus de soixante maisons pour les étrangers. Ils y arrivaient par multitudes, y priaient pour eux et pour les leurs, déposaient le poids de leurs péchés, recevaient les saints Sacrements de l'Eglise et revenaient au pays natal joyeux et consolés.

Encore une fois Dieu seul et ses Anges ont connu les émotions saintes des âmes des pauvres, leurs

dévotions et leur simple obole qu'ils laissaient en aumône, obole souvent plus précieuse aux yeux de Dieu que les dons les plus magnifiques des riches et des puissants. Car le bon Dieu aime le pauvre : lorsque le pauvre crie vers le Seigneur, le Seigneur entend le cri de sa détresse, il l'exauce et le délivre de toutes ses tribulations. Le Seigneur exauce le désir des pauvres, et son oreille est si délicate à leur égard, qu'elle *entend* jusqu'à la simple préparation de leur cœur.

Cette dévotion envers le saint *Suaire* brilla d'une grande splendeur pendant *quatre cents ans* et fut une des plus célèbres dévotions de l'univers.

Les Voyages du Saint-Suaire.—Notre Sainte Relique ne reposa pas toujours en paix dans la belle église que les Religieux de Cadouin lui avaient bâtie. Dieu permit qu'elle fut souvent déplacée, et ses voyages augmentèrent sa gloire : partout les peuples s'agenouillèrent devant elle : de grandes contestations s'élevèrent au sujet de sa possession ; les villes et les monastères, les papes et les rois voyaient en elle un *linge* très-précieux et très-sacré, qu'il ne fallait pas confondre avec une étoffe vulgaire.

On connaît les désordres que les vicissitudes de la guerre produisirent en France pendant le x^{ve} siècle. Le comté de Périgord en ressentit tous les déchirements : c'était le temps de la domination étrangère. Les Anglais, à peu près maîtres du pays montrèrent une grande vénération pour le *saint Suaire*, et plusieurs fois ils voulurent s'en emparer pour le transporter en Angleterre. L'abbé de

Cadouin, Bertrand Dumoulin, informé du complot et considérant encore le malheureux schisme qui désolait l'Eglise, crut devoir emporter la précieuse Relique, pour la mettre en un lieu plus sûr. S'en étant donc emparé secrètement, à l'insu même de sa communauté, il la transféra dans la ville de Toulouse, qui était *en l'obédience du Pape, de l'Eglise et du Roi*, dit la chronique. Il la déposa dans l'église du Taur, mais pour maintenir en même temps dans cette résidence la possession du saint Suaire à son abbaye de Cadouin, il eut soin de s'établir lui-même avec ses religieux près de l'église où il l'avait déposée. Ce transfert eut lieu en 1392.

La dévotion publique éclata bientôt en pieuses démonstrations. Écoutons l'annaliste de Toulouse : " *Le saint Suaire fut reçu avec une joie incroyable. Le jour de la Fête de saint Simon et saint Jude (28 Octobre), il fut porté solennellement en procession par l'Archevêque de cette ville, Pierre de Saint-Martial, assisté de neuf autres Prélats, avec le concours de plus de trente mille personnes. Après la procession, il fut montré au peuple dans une chapelle qu'on avait nouvellement bâtie, et de là transféré dans celle du Taur, où l'on voit encore huit capitouls à genoux, peints sur la muraille qui est derrière le maître-autel, et dans laquelle on avait pratiqué une petite armoire pour l'y placer.* "

Lorsqu'on apprit en Périgord que le *saint Suaire* était à Toulouse, les populations s'émurent, et l'Evêque de Périgueux fit d'énergiques réclamations : il s'unit à l'institut de Citeaux pour intenter un procès

à Bertrand Dumoulin et au chapitre de Saint-Sernin de Toulouse qui possédait l'église du Taur. L'affaire fut portée à la cour du Pape et à celle du Roi, à Avignon et à Paris. Il y eut plusieurs ambassades de part et d'autre, et le procès resta longtemps en litige. Pour le moment, les choses durent rester ce qu'elles étaient, sous certaines clauses ou conditions. Peu d'années après, en 1396, l'abbé de Cîteaux approuvait, au nom de tout l'Ordre, la translation du *saint Suaire* dans cette ville, et déclarait qu'il y resterait à perpétuité. De leur côté, les capitouls (les officiers municipaux de Toulouse) promirent d'acheter une maison voisine de l'église du Taur pour l'Abbé de Cadouin et ses Religieux : ils devaient en outre fournir à leur entretien, et ils les exemptaient de toutes tailles et impôts : enfin, le *saint Suaire* devait être enfermé dans un coffre sous plusieurs clefs, dont la garde était confiée à diverses personnes. La ville ne se contenta pas de ces précautions, elle exigea que tous les Religieux de Cadouin prêteraient le serment de ne jamais faire aucune tentative pour transporter le *saint Suaire* ailleurs. Toulouse garda donc le *saint Suaire* et l'entoura des plus grands honneurs. La ville lui fit présent d'un coffre d'argent orné de cristal ; les habitants donnèrent des luminaires, des ornements ; ils firent des legs et des donations, et Charles VII voulut qu'en honneur et révérence du *saint Rosaire*, ces biens demeuraient amortis, dédiés à Dieu et exempts de toute charge. Cette patente royale est de l'an 1443.

IV

FAVEURS OBTENUES.

LOUISEVILLE.—Je faisais partie du Pèlerinage de Mai dernier. Le temps humide et froid était tout-à-fait contraire à ma maladie : j'étais d'une faiblesse extrême. Pleine de confiance en N. D. du Saint Rosaire, je suis partie avec tous les autres Pèlerins : ni la tempête sur le Lac, ni la pluie froide et le vent du Nord qui l'amenait, ni la crudité de l'air, rien n'a été nuisible pour moi. Le soir, en rentrant chez moi, ma grande faiblesse, mon grave mal d'estomac, mon violent mal de jambes, les symptômes alarmants d'une maladie de consommation inévitable, tout avait disparu. Je suis guérie ! Éternelle reconnaissance à la Vierge du Cap, la Reine du très-saint Rosaire.

UNE ABONNÉE.

VICTORIAVILLE.—Ma petite Albertine n'a plus eu mal à la gorge depuis trois mois : je la crois guérie. Si vous aimez à l'insérer dans les Annales, je vous en serai bien reconnaissante ; ce sera pour encourager les Pèlerins à se rendre en foule à Notre Dame du Cap. C'est après un Pèlerinage à la Reine du T. S. Rosaire que j'ai obtenu cette faveur.—Z. P.

PROVIDENCE, R. I.—Guérison d'un mal de gorge, obtenue par l'usage des *Roses Bénites*.—C. P.

MONT-CARMEL.—Actions de grâces à la Reine du T. S. Rosaire, pour ma parfaite guérison du mal de jambe, obtenue par l'usage de l'huile qui a brûlé devant son autel.—UNE ABONNÉE.

ST-JEAN DESCHAILLONS.—Une Dame désire exprimer sa reconnaissance à N. D. du Rosaire, pour deux faveurs obtenues par son intercession.

UNE ABONNÉE.

STE-GERTRUDE.—J'ai de grandes actions de grâces à rendre à N. D. du Rosaire pour la guérison d'un mal de dents extraordinaire, obtenue par la Récitation du Rosaire, ainsi que pour une grande faveur spirituelle, obtenue par la même prière.—UNE ABONNÉE.

BÉCANCOURT.—Une jeune enfant de onze ans, se sentant prise d'un mal d'yeux qui menaçait de devenir très-grave, promit pour sa guérison, un Pèlerinage au Cap. Toute la famille de la petite fille s'unit à elle, par une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire. Vers la fin des neufs jours l'enfant était guérie. On fit le Pèlerinage, mais on négligea la publication promise : la maladie revint. On fit une seconde Neuvaine, et la maladie disparut de nouveau. Nouveau retard à la publication, et nouveau retour du même mal ; cela se répéta jusqu'à trois fois. Nous sommes à notre quatrième Neuvaine, et nous donnons enfin notre présente notice aux Annales pour l'accomplissement de notre promesse.—C. F.

ST-MAURICE.—Faveur obtenue, après promesse d'un Pèlerinage au Cap. Autre faveur obtenue par l'application d'une Croix de la Terre-Sainte.

DESCHAMBAULT.—Remerciements à la Reine du saint Rosaire pour la délivrance de grandes douleurs disparues instantanément après promesse de publication, dans les Annales.

CHAMPLAIN.—Hommage et reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire, pour une faveur spirituelle très-grande, et d'autres faveurs obtenues également par sa miséricordieuse intercession.

ST-TITE.—Actions de grâces à Marie, la compatissante Mère de JÉSUS, pour la guérison d'une maladie obtenue instantanément, par la vénération privée d'une grande Relique des *Langes* du Divin Enfant de la Crèche.

GRANDES PILES.—Une petite fille de deux ans se fit broyer un doigt jusqu'à la deuxième phalange : on crut l'amputation indispensable, après des remèdes employés durant plusieurs jours et sans effet. Le mal empirant, l'enfant eut de fortes crises et l'on craignait la mort. Sa mère lui appliqua alors, avec grande confiance, sur la partie malade et presque gangrenée une Médaille du T. S. Rosaire qui avait touché à une Relique de chacun des Sanctuaires de Terre-Sainte où se sont accomplis les *grands Mystères* du Rosaire, depuis la *Santa Casa* de Nazareth, jusqu'au Tombeau vide de la sainte Vierge, dans la Vallée de Josaphat. Elle commença en même temps une *neuvaine* à la Vierge du Rosaire, avec un autre de ses petits enfants, âgé de 6 ans, le petit frère de la malade, la petite fillette de deux ans. La douce Reine du Ciel qui aime tant l'innocente et naïve prière de ces petits anges de la terre, consola la pieuse mère. Aujourd'hui la petite fille fait un très-libre usage de son doigt : elle est parfaitement guérie !—LA RÉDACTION.

ST-JOACHIM.—Actions de grâces pour un petit garçon de 6 ans, ramené à la vie, du seuil de la tombe, après une Neuvaine à la Reine du Rosaire.

MONT-CARMEL.—Le fils de Madame R., âgée de 26 ans s'était fait frapper à un œil. La blessure était assez considérable pour faire craindre la perte complète de son œil. Rien n'étant capable de calmer la douleur aigue, que ce pauvre infirme ressentait dans son œil blessé, sa mère, le soir, lui appliqua des *Roses Bénites* : aussitôt le mal s'adoucit, et le lendemain la guérison était complète.

Autre action de grâces pour un enfant de 13 ans ; un mal de jambes l'empêchait de marcher depuis 6 mois : aujourd'hui, il marche : il avait mal à la vue ; et maintenant il fait un parfait usage de ses yeux qui ont été guéris en les lavant avec de l'eau dans laquelle on mit tremper quelques feuilles de *Roses Bénites*.

CHAMPLAIN.—J'avais dans le côté un mal dont je souffrais depuis trois ans, et dont je souffrais beaucoup. J'ai obtenu ma guérison, au dernier Pèlerinage, cette année, de toute notre Paroisse, au Sanctuaire béni de N. D. du T. S. Rosaire !

NOTA.—Nos chers Pèlerins et toutes les âmes pieuses en général feraient certainement un acte très-agréable au bon Dieu et à la douce et miséricordieuse Reine du Rosaire, s'ils faisaient connaître les faveurs quelquefois tout-à-fait insignes qu'ils reçoivent, soit en venant en pèlerinage au Sanctuaire du Cap, soit en vénérant dans leur propre paroisse, à

l'occasion du Pèlerinage..... ou la précieuse Relique de la Sainte Vierge, ou les Grandes Reliques de la Terre-Sainte.

Nous apprenons très-souvent, d'une manière purement incidente, des choses réellement prodigieuses. Ainsi nous avons appris qu'un jeune adolescent de quatorze ans qui tombait péniblement d'épilepsie et qui dans une retraite, vénérant les Reliques, obtint sa guérison complète.

—Un homme avait au côté du visage une goître énorme. Par la simple application des Reliques, cette excroissance disparut au point de ne laisser aucune marque de sa première existence. Des témoins oculaires sont prêts à attester le fait, même sous la foi du serment.

—Un jeune homme avait la main gauche paralysée et les doigts de la main tout contractés. Au contact des saintes Reliques sa main s'ouvrit, complètement guérie. Nous l'apprîmes longtemps après, par pur accident.

Nous nourrissons donc dans notre cœur la religieuse espérance qu'à l'avenir, on adressera au gérant des Annales tous les faits éclatants qui pourront ainsi être publiés à la gloire de Dieu, à l'honneur de Marie, Reine du T. S. Rosaire, pour la consolation et l'encouragement de toutes les âmes souffrantes.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.